

Conseil Municipal du : 10 octobre 2020

Compte rendu analytique de la séance, en application des dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Mme le Maire, Présidente,

M. NAHOUM, Mme GAY, M. GONTARD, Mme MINSEN, M. MARTINEZ - TOCABENS, Mme HADDAOUI, M. FOURNIER, Mme LEFEVRE, M. TUMMINO, Mme CORCORAL, M. GIORGIS, Mme LABROT, M. DE BENITO, Mme MAZARI - ALLEL, M. BLUY, Mme GAILLARDET, M. DESHAYES, Mme PORTEFAIX, M. BELHADJ, Mme CLAVEL, Adjointes au Maire.

M. SIMELIERE, Mme GAGNIARD, M. PEYRE, M. QUENNESSON, Mme TEXTORIS, M. BEYNET, Mme BERTRAND, M. PETITBOULANGER, Mme MAZZITTELI, M. HOKMAYAN, Mme LICHIERE, M. ROCCI, Mme ABEL RODET, M. AUTHEMAN, Mme BOUHASSANE, M. VALLEJOS, Mme WALDER, Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, Mme PERSIA, M. RUAT, Mme BAREL, M. RENOARD, Mme MESLIER, M. BORDAT, M. CERVANTES, M. REZOUALI, M. BISSIERE, Mme ROCHELEMAGNE, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme LEPAGE par M. DE BENITO
Mme LAGRANGE par M. CERVANTES

xxx

Mme ROSENBLATT entre en séance après la minute de silence observée par l'Assemblée.

Mme ABEL RODET quitte la salle après la présentation du rapport N°1, donnant pouvoir à Mme MINSEN, et la rejoint au cours de la présentation du rapport N°24.

Mme BERTRAND sort de la salle au cours de la présentation du rapport N°19, donnant pouvoir à M. QUENNESSON.

Mme GAILLARDET quitte la salle durant la présentation du rapport N°23, donnant pouvoir à Mme LEFEVRE.

Mme HADDAOUI se retire après la présentation du rapport N°26, donnant pouvoir à M. GONTARD.

xxx

La séance est ouverte à 9 H 30 par Mme le Maire, Présidente.

xxx

Mme le Maire, Présidente propose la candidature de M. PETITBOULANGER comme Secrétaire de Séance.

M. PETITBOULANGER est désigné comme **Secrétaire de Séance**. Ont voté contre : M. CERVANTES, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES.

xxx

Mme le Maire, Présidente fait une déclaration à propos des intempéries survenues dans certaines communes du Département des Alpes Maritimes et fait observer une minute de silence, en mémoire des victimes de la catastrophe.

xxx

Le compte rendu analytique de la séance du **26 septembre 2020** est **ADOPTÉ**.

Ont voté contre : M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES. Se sont abstenus : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT.

xxx

1 - URBANISME : Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin de vie d'Avignon : Avis favorable sur le projet de SCoT arrêté le 9 décembre 2019. M. Paul Roger GONTARD, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **EMET** un avis favorable au projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin de Vie d'Avignon arrêté le 9 décembre 2019.

- ADOPTÉ - Ont voté contre : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT.

2 - URBANISME - ACQUISITIONS : Adoption d'une convention habitat à caractère multi-sites avec l'EPF PACA afin de favoriser la réalisation de programmes d'habitat à court terme. M. Paul Roger GONTARD, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTÉ** la convention habitat à caractère multi-sites consentie par l'EPF PACA, représenté par Mme Claude BERTOLINO en sa qualité de Directrice Générale, ou toute personne morale ou physique pouvant s'y substituer, dont le siège social se situe à Marseille Immeuble «Le Noailles» 62/64 La Canebière,

- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 21, compte 2111,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces et éléments se rapportant à cette délibération et nécessaires à sa concrétisation.

- ADOPTE - Se sont abstenus : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT, M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES.

3 - URBANISME : Définition d'un périmètre d'étude et de sursis à statuer dans le secteur dénommé « Îlot Saint Charles ». M. Paul Roger GONTARD, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la mise à l'étude du secteur, tel que délimité sur le plan ci-annexé,
- **APPROUVE** la définition d'un périmètre de sursis à statuer au titre de l'article L.424-1 du Code de l'Urbanisme identique au périmètre d'étude figurant sur le plan annexé afin de pouvoir opposer un sursis à statuer à toute demande d'autorisation de travaux susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation du projet urbain sur ce site,
- **APPROUVE** la mise en place des mesures de publicité prévues à l'article R. 424-24 du Code de l'Urbanisme,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE - Se sont abstenus : M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES.

4 - VOIRIE - ASSAINISSEMENT : Travaux d'amélioration de l'espace public de la Ville d'Avignon pour les années 2021 à 2025 - Approbation de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage à intervenir entre la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et la Ville d'Avignon. M. Paul Roger GONTARD, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage à intervenir avec la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon pour des travaux d'amélioration de l'espace public pour les années 2021 à 2025,
- **IMPUTE** les dépenses sur le chapitre 21, compte 2152 et fonction 822,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE -

5 - URBANISME - BILANS : Opération "Restructuration et revitalisation du centre-ville" - Compte-rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 30 juin 2019 - Approbation de l'avenant n°5. M. Paul Roger GONTARD, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le bilan de l'opération « Restructuration et revitalisation du Centre-Ville » arrêté à 40 266 370 € HT,
- **APPROUVE** le plan de trésorerie des recettes et des dépenses actualisés au 30 juin 2019,

- **APPROUVE** le tableau des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2018,
- **APPROUVE** la passation de l'avenant n°5 au contrat de concession,
- **CONFIRME** le versement à l'aménageur de la somme de 4 000 000 € HT soit 4 800 000 € TTC au titre de la participation pour équipements publics pour l'année 2020,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE - Se sont abstenus : M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES.

6 - URBANISME - BILANS : Convention Publique d'Aménagement Zone Franche Urbaine - Compte-rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 30 juin 2019. M. Paul Roger GONTARD, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le bilan de l'opération ZFU arrêté à 22 164 126 € HT,
- **APPROUVE** le plan de trésorerie des recettes et des dépenses actualisés au 30 juin 2019,
- **APPROUVE** le tableau des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2018,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE - Se sont abstenus : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUEARD, Mme MESLIER, M. BORDAT.

7 - URBANISME - BILANS : Opération ZAC BEL AIR - Compte-rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 30 juin 2019. M. Paul Roger GONTARD, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le bilan de l'opération ZAC Bel Air arrêté à 23 353 000 € HT,
- **APPROUVE** le plan de trésorerie des recettes et des dépenses actualisés au 30 juin 2019,
- **APPROUVE** le tableau des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2018,
- **APPROUVE** le versement à l'aménageur de la somme de 540 000 € pour l'année 2019,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE - Se sont abstenus : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUEARD, Mme MESLIER, M. BORDAT, M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES.

Avant la présentation du rapport N°8 M. RUAT sort de la salle.

8 - URBANISME - BILANS : Opération Route de Lyon - Compte-rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 30 juin 2019. M. Paul Roger GONTARD, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le bilan de l'opération route de Lyon arrêté à 4 563 000 € HT,
- **APPROUVE** le plan de trésorerie des recettes et des dépenses actualisés au 30 juin 2019,
- **APPROUVE** le tableau des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2018,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE - Se sont abstenus : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT, M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES. Ne prend pas part au vote : M. RUAT.

9 - URBANISME - BILANS : Opération Ilot Saint Jean/Saint Bernard - Compte-rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 30 juin 2019. M. Paul Roger GONTARD, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le bilan de l'opération Ilot Saint Jean/Saint Bernard arrêté à 13 439 938 € HT,
- **APPROUVE** le plan de trésorerie des recettes et des dépenses actualisées au 30 juin 2019,
- **APPROUVE** le tableau des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2018,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE - Se sont abstenus : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT, M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES.

10 - URBANISME : Institution d'un Droit de Préemption Urbain «renforcé» sur les quartiers relevant du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) : Rocade Sud/Saint Chamand et Nord-Est. Mme Isabelle LABROT, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'instituer le Droit de Préemption Urbain «renforcé» sur les quartiers relevant du NPNRU : Rocade Sud, Saint Chamand et Nord-Est, tels que définis sur les plans en annexe, en application des dispositions des articles L211-1 et L211-4 du Code de l'Urbanisme,
- **PRECISE** que les autres dispositions de la délibération du 8 octobre 2011 ayant institué le droit de préemption simple et le droit de préemption urbain renforcé demeurent inchangées,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.
- ADOPTE -

11 - GRANDS PROJETS URBAINS : Adoption de la Charte Locale d'Insertion annexée aux conventions de renouvellement urbain NPNRU. Mme Isabelle LABROT, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le contenu de la charte locale d'insertion annexée aux conventions du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU),
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE - Ont voté contre : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT.

12 - POLITIQUE URBAINE : Convention de financement fixant le régime des avances de la Ville d'Avignon pour le compte de la Région Provence Alpes Côte d'Azur sur les deux OPAH-RU pour la période 2020/2025. M. Jean-Marc BLUY, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la convention Ville d'Avignon/Région Provence Alpe Côte d'Azur fixant le cadre du régime des avances au travers des conventions de programmes pour la période 2020-2025 et la durée de validée des subventions qui y est adossée,
- **IMPUTE** les dépenses sur le chapitre 204, compte 20422, fonction 72,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE -

13 - POLITIQUE URBAINE : Opération façades - Règlement d'attribution des subventions. M. Jean-Marc BLUY, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le régime d'aide relatif à l'opération façade pour la période 2020/2025,
- **IMPUTE** les dépenses sur le chapitre 204, compte 20422, fonction 72,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE -

14 - PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL - MUSÉES : Restauration du jardin du Musée Calvet. M. Sébastien GIORGIS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** la restauration du jardin du Musée Calvet pour un montant prévisionnel de 630 000 € HT,
- **SOLLICITE** des participations financières auprès de nos partenaires institutionnels et mécénats,

- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 23, compte 2312, fonction 324 et programme TVVB15,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer tous les documents à intervenir.

- ADOPTE -

15 - AMÉNAGEMENT MOBILITÉ : Aménagement d'un itinéraire cyclable Remparts - Boulevard Charles de Gaulle via Trillade et Croix Rouge - Demande de subventions. M. Fabrice MARTINEZ - TOCABENS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** l'aménagement d'un itinéraire cyclable «Remparts - Boulevard Charles de Gaulle via Trillade et Croix Rouge»,
- **SOLLICITE** des participations financières auprès de nos partenaires institutionnels, notamment auprès du Fonds Mobilités Actives Continuités Cyclables 2020,
- **IMPUTE** les dépenses sur les chapitres 204 et 23, comptes 204133 et 2315, programme TVVAP17,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer tous les documents à intervenir.

- ADOPTE -

16 - AMÉNAGEMENT MOBILITÉ : Aménagement d'un nouvel itinéraire cyclable Réalpanier/Saint Chamand - Approbation de conventions avec le Conseil Départemental de Vaucluse - Demande de subventions. M. Fabrice MARTINEZ - TOCABENS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** l'aménagement d'un itinéraire cyclable «Réalpanier – Saint Chamand»,
- **APPROUVE** le projet de convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Département de Vaucluse pour la réalisation des travaux d'aménagement du giratoire de Réalpanier,
- **APPROUVE** le projet de convention avec le Conseil Départemental de Vaucluse portant sur l'entretien du giratoire de Réalpanier
- **SOLLICITE** des participations financières auprès de nos partenaires institutionnels, notamment auprès du Fonds Mobilités Actives Continuités Cyclables 2020,
- **IMPUTE** les dépenses sur les chapitres 204 et 23, comptes 204133 et 2315, programme TVVAP17,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer tous les documents à intervenir.

- ADOPTE -

17 - AMÉNAGEMENT MOBILITÉ : Mobilités durables : Parcs de stationnement vélos sécurisés de la Ville d'Avignon. M. Fabrice MARTINEZ - TOCABENS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** l'aménagement de 2 abris à vélos sur la place Saint Lazare et aux abords de la station tramway Les Sources,
- **DECIDE** que le service «parcs de stationnement vélos sécurisés» et la délivrance du premier badge d'accès sont gratuits

- **ENTERINE** le tarif de 31 € pour la délivrance d'un autre badge d'accès pour raison de perte, vol, dégradation et besoin de badge supplémentaire,
- **IMPUTE** les dépenses sur le chapitre 23, compte 2315,
- **ADOpte** le projet de règlement intérieur des parcs de stationnement à vélos sécurisés de la Ville d'Avignon,
- **SOLLICITE** des participations financières auprès de nos partenaires institutionnels, et notamment du programme Alvéole,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOpte -

18 - ENSEIGNEMENT - AFFAIRES SCOLAIRES : Adoption du règlement intérieur du projet Vélocates du Conseil municipal des Enfants. M. Eric DESHAYES, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le règlement intérieur annexé à la présente délibération,
- **DECIDE** l'application immédiate du règlement intérieur du projet Vélocates,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élue (e) déléguée (e) à signer tout acte se rapportant à la présente délibération.

- ADOpte -

19 - HANDICAP : Commission Communale pour l'Accessibilité - Bilan des années 2018 et 2019. M. Bernard HOKMAYAN, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **PREND ACTE** du bilan 2018-2019 de la commission communale pour l'accessibilité.

- PREND ACTE -

20 - ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE : Délégation de Service Public - Règlements intérieurs du Palais des Papes et du Pont Saint Bénézet. M. Marc SIMELIERE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** les projets de règlements intérieurs de visite pour le Palais des Papes et du Pont St Bénézet,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOpte - Ont voté contre : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOARD, Mme MESLIER, M. BORDAT.

21 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Commerce : Attribution des subventions aux associations. M. Claude TUMMINO, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** à 7 associations, l'attribution de subventions pour un total de 167 000 euros,
- **APPROUVE** les termes des conventions à intervenir avec chacune des associations de commerçants,

- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65, compte 65748 et fonction 90,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer tout document à intervenir.

- ADOPTE -

22 - FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT : Garantie d'emprunt sollicitée à hauteur de 50 % par la Fédération des commerçants et Artisans d'Avignon relative à un prêt de la Banque CIC d'un montant de 150 000 euros pour l'acquisition de chalets de Noël. M. Claude TUMMINO, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, ci-après désigné « Le Garant », après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de **50 %** pour le remboursement du prêt d'un montant total de **150 000 €** qui lie l'Emprunteur (Fédération des Commerçants et Artisans d'Avignon) et la Banque CIC (le bénéficiaire) selon les caractéristiques financières ci-après : Montant : 150 000 € ; Durée totale : 5 ans ; Périodicité des échéances : annuelle ; Taux d'intérêt annuel fixe : 1,65% ; Profil d'amortissement : échéances constantes (capital + intérêts) ; sous réserve de la transmission du contrat de prêt signé par les cocontractants et du tableau d'amortissement définitif. Ce prêt financera l'acquisition de chalets de Noël pour un montant de 180 000 € TTC.

- **VALIDE** les dispositions des articles ci-après : Article 1er : Accord du Garant. Le Garant accorde son cautionnement avec renonciation au bénéfice de discussion pour le remboursement des sommes dues en principal à hauteur de 50,00% (quotité garantie), augmentées dans la même proportion de tous intérêts de retard, commission, indemnités, frais et accessoires, au titre du contrat à venir entre l'emprunteur et le bénéficiaire (ci-après « le prêt»). L'offre de prêt est jointe en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération. Article 2 : Déclaration du Garant. Le Garant déclare que la garantie est accordée en conformité avec les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles relatives au plafond de garantie, à la division du risque et au partage du risque. Article 3 : Mise en garde. Le Garant reconnaît être parfaitement conscient de la nature et de l'étendue de son engagement de caution tel que décrit aux articles 1 et 4 du présent engagement. Il reconnaît par ailleurs être pleinement averti du risque de non-remboursement du Prêt par l'emprunteur et des conséquences susceptibles d'en résulter sur sa situation financière. Article 4 : Appel de la Garantie. En cas de non-paiement total ou partiel d'une échéance par l'emprunteur, le cautionnement pourra être mis en jeu par lettre recommandée avec avis de réception, adressée par le bénéficiaire au Garant au plus tard 90 jours après la date d'échéance concernée. Le Garant devra alors effectuer le versement sans pouvoir opposer l'absence de ressources prévues pour ce règlement ni exiger que le bénéficiaire ne s'adresse au préalable à l'emprunteur défaillant. En outre, le Garant s'engage pendant toute la durée de l'emprunt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement de toutes sommes dues au titre de la Garantie. Article 5 : Durée. La garantie est conclue pour la durée du prêt augmentée d'un délai de trois mois. Article 6 : Publication de la garantie. Le Garant s'engage à effectuer les mesures de publicité requises par les articles L 2131-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et à en justifier auprès du Bénéficiaire.

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue (e) déléguée (e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTE -

23 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Appel à projets Économie Sociale et Solidaire (ESS) - Attributions des subventions 2020 aux associations. M. Claude TUMMINO, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** à 14 associations, l'attribution de subventions pour un total de 34 500 euros, réparti conformément au tableau annexé à la présente délibération,
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65, compte 65748,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer tout document à intervenir.

- ADOPTE - Se sont abstenus : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUEAU, Mme MESLIER, M. BORDAT.

24 - PRÉVENTION - SÉCURITÉ : Programmation 2020 du Fonds Local de Prévention de la délinquance. Mme Catherine GAY, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'octroyer 78 600 € au titre du Fonds Local de Prévention de la Délinquance pour la programmation décrite dans la présente délibération,
- **IMPUTE** les dépenses au chapitre 65, compte 65748,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élue (e) déléguée (e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTE -

25 - ACTION SOCIALE : Versement complémentaire d'une subvention aux associations conventionnées ayant maintenu et développé leur action pendant la période de confinement dû à la crise sanitaire COVID 19. M. Claude NAHOUM, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le versement d'une subvention complémentaire à chacune des 5 associations citées pour un montant total de 27 000 €,
- **IMPUTE** les dépenses au chapitre 65 sur le compte 65-520-6574,
- **AUTORISE** Madame le maire ou l'élue (e) déléguée(e) à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

- ADOPTE -

Avant la présentation du rapport N°26, M. NAHOUM quitte l'Assemblée.

26 - ACTION SOCIALE : Avignon Ville Solidaire - Appel à projets 2020 - Attribution des subventions. Mme Frédérique CORCORAL, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** les subventions attribuées au titre de l'appel à projets Avignon Ville Solidaire 2020, dont la liste est jointe à la présente délibération.
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65 compte 748.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue (e) déléguée (e) à signer tout acte à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

- ADOPTE - Se sont abstenus : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, Mme PERSIA, M. RUAT, Mme BAREL, M. RENOUEAU, Mme MESLIER, M. BORDAT. Ne participe pas au vote : M. NAHOUM.

Avant la présentation du rapport N°27, M. NAHOUM regagne l'Assemblée.

27 - ACTION SOCIALE : Financement de projets portés par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF). Mme Françoise LICHIERE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** la subvention proposée pour un montant de 3 500 €.
- **IMPUTE** ces dépenses au chapitre 65, compte 65-748, fonction 8249,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer tout document à intervenir.

- ADOPTE - Se sont abstenus : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUEAU, Mme MESLIER, M. BORDAT.

28 - ACTION CULTURELLE : Saison 2020/2021 - Appel à projets culturels - Attribution des subventions. M. Claude NAHOUM, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** à 41 associations non conventionnées l'attribution de subventions pour un total de 116 000 €.
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65 compte 65748.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu (e) délégué (e) à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

- ADOPTE -

29 - ACTION SOCIALE : Financement de projets de loisirs éducatifs portés par des associations conventionnées. M. Claude NAHOUM, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** pour l'année 2020, les subventions proposées pour un montant total de 50 913 €,
- **IMPUTE** ces dépenses au chapitre 65, compte 65-748, fonction 8249,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer tous documents à intervenir.

- ADOPTE - Se sont abstenus : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUEAU, Mme MESLIER, M. BORDAT.

30 - ACTION SOCIALE : Soutien à la réussite éducative - Convention avec la Ligue de l'Enseignement et l'association Coup de Pouce pour la mise en œuvre de clubs Coup de Pouce CLE. M. Claude NAHOUM, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** les termes des conventions avec la Ligue de l'Enseignement et l'association Coup de Pouce,
- **ACCORDE** les subventions proposées au titre des conventions bilatérales : 44 910 € pour La Ligue de l'Enseignement et 5 400 € pour l'Association Coup de Pouce,

- **IMPUTE** ces dépenses au chapitre 65, compte 65-748, fonction 8249,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue (e) déléguée (e) à signer tous documents à intervenir.

- ADOPTE - Se sont abstenus : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT.

31 - JEUNESSE - ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : Conventionnement et subventions avec le secteur associatif pour les interventions périscolaires dans le cadre du Projet éducatif de territoire 2020/2021. M. Claude NAHOUM, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTE** la convention type annexée
- **FIXE** le montant des subventions accordées
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65 compte 65748
- **AUTORISE** Mme Le Maire ou l'élue déléguée à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTE - Se sont abstenus : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT, M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES.

32 - ENSEIGNEMENT - AFFAIRES SCOLAIRES : Conditions générales de versement des subventions aux écoles pour les classes transplantées et projets pédagogiques - Approbation de la convention quinquennale avec l'Organisme Central de Coopération à l'Ecole. M. Claude NAHOUM, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer une nouvelle convention avec l'O.C.C.E. de Vaucluse, pour une durée maximale de 5 ans, relative à la gestion des aides financières versées aux écoles ou aux classes de la Ville, pour les séjours à la neige, les classes vertes, rousses, les mini-séjours et lors de diverses manifestations, sorties particulières ou prestations spécifiques permettant ainsi aux différentes écoles ou classes adhérentes de la Ville de gérer les subventions des sorties pédagogiques,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer une convention avec une association représentative de l'école et des parents d'élèves, à condition qu'elle soit habilitée à recevoir des financements publics, pour le financement d'un séjour à la neige, une classe verte, rousse, un mini-séjour et lors d'une manifestation, sortie particulière ou prestations spécifique.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer une convention avec chaque Organisme de gestion des quatre écoles privées sous contrat, pour le financement de séjours, manifestation, sortie particulière ou prestations spécifiques ;
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65, compte 01 -6574,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer toute pièce s'y rapportant.

- ADOPTE -

33 - ENSEIGNEMENT - AFFAIRES SCOLAIRES : Adoption du règlement des services d'accueil dans les écoles publiques maternelles et élémentaires du 1er degré. M. Claude NAHOUM, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le règlement intérieur annexé à la présente délibération,
- **DECIDE** l'application immédiate du règlement intérieur des services d'accueils
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer tout acte se rapportant à la présente délibération.

- ADOPTE -

34 - ENSEIGNEMENT - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : Subvention à l'Ecole des Nouvelles Images pour l'année 2020. Mme Anne GAGNIARD, Rapporteuse. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** une subvention de 10 000€ à l'École des Nouvelles Images au titre de l'année 2020
- **IMPUTE** cette dépense au service 4210, chapitre 65, nature 65748, fonction 20
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu(e) déléguée(e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTE -

35 - ARCHIVES : Réintégration du fonds de l'Ancien Régime. M. Bernard AUTHEMAN, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** la révocation du dépôt des archives anciennes de la Ville aux Archives départementales de Vaucluse,
- **RECONNAIT** la Ville d'Avignon comme nouveau dépositaire et responsable civilement de l'intégrité et de la bonne conservation de ses archives anciennes, dont le tableau de récolement est joint en annexe.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce ou document s'y rapportant.

- ADOPTE -

36 - FINANCES - BUDGET : I - Budget Principal - Décision modificative pour l'exercice 2020. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTE** la décision modificative 2020, toutes sections confondues, pour le Budget Principal, la somme de 7 062 233,00 € en recettes et en dépenses.
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTE - Ont voté contre : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT. Se sont abstenus : M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES, M. BISSIERE, Mme ROCHELEMAGNE.

**37 - FINANCES - BUDGET : II - Budget Annexe de la Chambre Funéraire -
Décision modificative pour l'exercice 2020.** M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTÉ** la décision modificative 2020, toutes sections confondues, pour le Budget Annexe de la Chambre Funéraire, la somme de 17 000,00 € en recettes et en dépenses.
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTÉ - Ont voté contre : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT. Se sont abstenus : M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES, M. BISSIERE, Mme ROCHELEMAGNE.

**38 - FINANCES - BUDGET : III - Budget Annexe des Locations Commerciales -
Décision modificative pour l'exercice 2020.** M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTÉ** la décision modificative 2020, toutes sections confondues, pour le Budget Annexe des Locations Commerciales, la somme de 75 000,00 € en recettes et en dépenses,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTÉ - Ont voté contre : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT. Se sont abstenus : M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES, M. BISSIERE, Mme ROCHELEMAGNE.

**39 - FINANCES - BUDGET : IV - Budget Annexe du Crématorium - Décision
modificative pour l'exercice 2020.** M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTÉ** la décision modificative 2020, toutes sections confondues, pour le Budget Annexe du Crématorium, la somme de 80 000,00 € en recettes et en dépenses,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTÉ - Ont voté contre : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT. Se sont abstenus : M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES, M. BISSIERE, Mme ROCHELEMAGNE.

**40 - FINANCES - BUDGET : V - Budget Annexe de la Restauration Scolaire -
Décision modificative pour l'exercice 2020.** M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTÉ** la décision modificative 2020, toutes sections confondues, pour le Budget Annexe de la Restauration Scolaire, la somme de 142 100,00 € en recettes et en dépenses,
- **ADOPTÉ** la subvention d'équipement du Budget principal à verser au budget annexe Restauration Scolaire pour 90 000,00 €. Conformément à l'article R.2321-1 du CGCT, cette subvention est à enregistrer en investissement dès lors qu'elle répond à la

définition d'une subvention d'équipement versée et vient financer une immobilisation identifiée : Travaux de réfection de la toiture de la cuisine centrale (coût total en 2020 de 90 382,94 €).

- **AUTORISE** Mme le Maire ou l' élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTE - Ont voté contre : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT. Se sont abstenus : M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES, M. BISSIERE, Mme ROCHELEMAGNE.

41 - FINANCES - BUDGET : VI - Budget Annexe des Activités aquatiques - Décision modificative sur l'exercice 2020. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTE** la décision modificative 2020, toutes sections confondues, pour le Budget Annexe des Activités Aquatiques, la somme de 366 000,00 € en recettes et en dépenses,

- **AUTORISE** Mme le Maire ou l' élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTE - Ont voté contre : Mme RIGAULT, M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOUARD, Mme MESLIER, M. BORDAT. Se sont abstenus : M. CERVANTES, Mme ROSENBLATT, M. REZOUALI, Mme LAGRANGE représentée par M. CERVANTES, M. BISSIERE, Mme ROCHELEMAGNE.

42 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Commission Consultative des Services Publics Locaux - Présentation de l'activité se rapportant à l'année 2019. M. David FOURNIER, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **PREND ACTE** des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réalisés au cours de l'année 2019, conformément aux dispositions législatives en vigueur.

- PREND ACTE -

43 - FINANCES : CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL : Compte-rendu d'activité - Compte financier 2019 et budget 2020. M. David FOURNIER, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **PREND ACTE** de la présentation du compte rendu d'activité 2019 de la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon et du budget primitif 2020.

- PREND ACTE -

44 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Commission - Désignation des représentants de la Ville. M. David FOURNIER, Rapporteur.

CETTE DELIBERATION EST RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR -

XXX

Mme le Maire, Présidente fait état de la dégradation récente de la situation sanitaire dans le Vaucluse et signale quelques clusters au sein de la Commune. Elle ajoute que

le Préfet a décidé de prolonger pour une durée de 15 jours les mesures administratives et sanitaires destinées à lutter contre la propagation de l'épidémie dans le Département.

Mme le Maire, Présidente lance un appel à la vigilance et à la prudence collective.

XXX

ADMINISTRATION GENERALE : Délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire - Compte-rendu.

Mme RIGAULT souhaite avoir des renseignements au titre du 11° alinéa sur une décision relative aux honoraires d'avocat concernant l'affaire Ville c/KHALIFA.

Mme le Maire, Présidente lui indique que des éléments de réponse vont lui être apportés le plus rapidement possible.

XXX

M. RUAT prend la parole et demande à Mme le Maire si elle est informée d'un décès qui se serait produit à l'EHPAD du Lavarin, au sujet duquel certaines personnes auraient été entendues par la police.

Mme le Maire, Présidente indique ne pas être informée de cette situation.

XXX

La séance est levée à **13 H 50** par Mme le Maire, Présidente.

XXX

Compte-rendu de la séance du Conseil affiché le 16 octobre 2020.